

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Des individus mal intentionnés se présentent comme « Enedis » ou « partenaires d'Enedis » pour obtenir des informations personnelles ou proposer des services payants. Les prétextes de ces démarcheurs peuvent varier : contrôle du compteur, installation de panneaux solaires, changement de disjoncteur, diagnostic énergétique (en vous demandant votre facture d'énergie) ou encore problème d'élagage....

- **Enedis ne pratique aucun démarchage commercial et ne propose aucun produit ou service à la vente.**
- **Nous ne vous solliciterons jamais par téléphone ou par e-mail pour vous demander des informations bancaires.**

VICTIME OU TÊMOIN D'UN DÉMARCHAGE FRAUDULEUX, QUE FAIRE ?

- Informer Enedis en appelant notre service client au **09 70 83 19 70 (choix 3)**
- Inscrire votre numéro sur la liste d'opposition téléphonique Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>
- Signaler les démarchages abusifs au **33 700**, la plateforme gratuite de lutte contre les SMS et appels indésirables
- Signaler la démarche frauduleuse auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) par courrier ou téléphone, via le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP>

